

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 avril 2021

COMPTE-RENDU

Convocation du 01 avril 2021

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, MAUBOUCHER-MINIER, LAURENT, LACRAMPE-BOSSIS, MASSIAS, DUPUY.

Messieurs CHAPEAU, LHUILLIER, GROLLEAU, ABILLARD, RONCERET, GUIOCHEREAU.

Excusés : Mme BONIN Marjorie, Mr DOUBLET David

Secrétaire de séance : Mr CHAPEAU Jean-Philippe

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 02 mars 2021.

Intervention de Madame FAYARD, chargée de mission conseiller aux décideurs locaux auprès des SGC SAUMUR.

Approbation des comptes gestion et administratif 2020 : budget commune

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de clôture de 2020, à savoir :

Fonctionnement : 237 185.52 €

Investissement : 157 362 €

Vote des taux d'imposition 2021.

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 39.32 %
- Taxe foncière (non bâti) : 27,69 %

Vote du budget primitif 2021 : Commune

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **1 263 996.38 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **895 658.39 €**

Approbation des comptes gestion et administratif 2020 : budget lotissement « Les Mortiers »

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de clôture de 2020, à savoir :

- Investissement : 70 100€

Vote du Budget Primitif 2021 Lotissement « Les Mortiers ».

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **150 613.29 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **178 446.58 €**

Approbation des comptes de gestion et administratif 2020 : budget lotissement le Village

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de clôture de 2020, à savoir :

- Investissement : - 43 443,42 €

Vote du Budget Primitif 2021 Lotissement « Le Village ».

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **60 800 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **79 583.42 €**

Compte-rendu du conseil d'école du 08 mars 2021

Madame RAVENEAU, donne lecture du dernier compte-rendu du conseil d'école en date du 08 mars 2021. Depuis la rentrée scolaire, l'école n'a pas connu de cas positif à la COVID-19. Les élèves de l'élémentaire portent tous des masques et respectent les groupes en vue du non-brassage.

L'école compte 125 élèves répartis comme ceci :

16 PS - 15 MS - 18 GS - 14 CP - 20 CE1 – 12 CE2 – 18 CM1 – 12 CM2.

Beaucoup d'actions pédagogiques ont été annulées pour cause de COVID-19.

Avec les modifications du protocole sanitaire, l'organisation de l'aide personnalisée est devenue complexe, toutefois une nouvelle organisation a été mise en place.

Les évaluations nationales de CP ont été passées en janvier 2021.

SDIS : Convention favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

Madame le maire fait part aux membres du conseil municipal de la proposition du SDIS pour adhérer à la convention favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Pour améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires, notamment en journée, les sapeurs-pompiers du SDIS de Maine-et-Loire affectés au centre EST ANJOU seront autorisés lorsqu'ils sont engagés en intervention avant d'avoir pu reprendre leurs enfants à les laisser à la cantine et/ou à la garderie municipale.

Les frais de prise en charge seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal accepte la convention et autorise Madame le Maire à la signer.

Vente terrain lotissement Le Village

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une personne souhaite acheter la parcelle AB 298 d'une superficie de 867 m² au prix de 25€ HT le m² dans le lotissement le Village.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte et donne tout pouvoir à Madame le Maire ou son adjointe pour signer les pièces nécessaires.

Point sur le recrutement d'un adjoint administratif

Madame le maire informe le conseil municipal qu'un contrat à durée déterminée a été signé pour le poste de secrétaire à l'accueil de la mairie. A compter du 01 mai 2021, l'agent travaillera à mi-temps à la mairie et à mi-temps à la résidence autonomie.

Point sur la restructuration et reconversion du Prieuré en équipement culturel

Madame le maire fait un point sur la rencontre qui a eu lieu le 25 février 2021 avec l'Architecte des bâtiments de France, la DDT, Monsieur PEREIRA (Architecte du projet). Monsieur PEREIRA a présenté une maquette du projet. Le permis de construire devrait être déposé à l'automne 2021 pour un début de travaux 2^{ème} trimestre 2022 sur toutes réserves.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés : 6 rue de l'Amandier, 15-17 Rue de la mairie et Les Petits Prés.

Vaccination COVID

La vaccination concernant les volontaires parmi nos aînés de la Résidence autonomie des Tamaris est maintenant terminée. Les médecins et les infirmières de la maison de santé de Vernueil se sont mobilisés sans compter. Ces mêmes professionnels sont à nouveau mis à contribution et participent activement à la vaccination de notre population suivant les étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé. Le nouveau calendrier vaccinal permet aujourd'hui à tous les Français âgés de 55 ans et plus de prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Il est aussi possible de prendre rendez-vous à la pharmacie.